

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique

---

**Arrêté du 26 janvier 2026  
portant prorogation du mandat des membres du conseil d'administration  
de l'Institut français du textile et de l'habillement**

NOR : ECOI2601247A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique,**

Vu les articles L. 521-1 et suivants du code de la recherche ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2000 modifié portant création de l'Institut français du textile et de l'habillement,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Par dérogation à l'article 3 de l'arrêté du 14 avril 2000 susvisé, le mandat des membres du conseil d'administration de l'Institut français du textile et de l'habillement est prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2026.

**Article 2**

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 26 janvier 2026

Pour le ministre et par délégation,  
La cheffe du service de l'industrie,  
C. MARECHAL-DEREU